FCP de droit français

RICHELIEU GLOBAL INNOVATION

RAPPORT ANNUEL

au 31 mars 2023

Société de gestion : RICHELIEU GESTION
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux comptes : KPMG Audit

RICHELIEU GESTION - 1-3-5 Rue Paul Cézanne - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l’OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 6

3. Rapport de gestion 7

4. Informations réglementaires 10

5. Certification du Commissaire aux Comptes 13

6. Comptes de l'exercice 17

7. Annexe (s) 38

Caractéristiques de l’OPC (suite) 39

Information SFDR 51

Richelieu Gestion

Document d'Informations Clés

Richelieu Global Innovation R - ISIN : FR0014006ST3

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Richelieu Global Innovation R
Code ISIN :	FR0014006ST3
Nom de l'initiateur :	Richelieu Gestion
Site Web :	https://richelieugestion.com/

Appelez le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Gestion est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 29/03/2023

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).
Durée : Le produit a été créé le 31 janvier 2022 pour une durée de 99 ans.
Objectif : L'objectif du produit est de rechercher, dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire, une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indice de référence, l'indice Bloomberg WorldLarge & Mid Cap NR Index, sur la durée de placement recommandée en investissant dans des sociétés cotées sur les marchés internationaux. Les sociétés seront sélectionnées sur la base de critères extra-financiers ESG(Environnement, Social, Gouvernance).
La classification du produit est "actions internationales", ce qui signifie que le produit est en permanence exposé à hauteur de 60% minimum de l'actif net aux marchés actions internationales.
La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg World Large & MidCap NR Index (dividendes réinvestis, ticker WORLDN), représentatif des marchés actions mondiaux. Il est libellé en dollar US et fait l'objet d'une conversion en euro aux fins de comparaison avec les catégories de parts libellées en euro.
La stratégie d'investissement ciblera des sociétés innovantes et actrices des innovations scientifiques, technologiques ou sociétales en cours ou à venir. La stratégie repose, d'une part, sur une analyse extra-financière ESG à travers les critères suivants : Environnement : émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité… ; Social : gestion des carrières, promotion du développement économique et social… ; Gouvernance : indépendance de l'organe de surveillance, prévention de la corruption…. Cette analyse consiste en une approche « Best in Class » retenant, au sein de l'univers d'investissement éligible, les 80% des émetteurs de chaque secteur ayant obtenu la meilleure notation ESG et excluant les 20% les moins bien notés. La part du produit devant respecter les critères ESG est fixée à 90% minimum de l'actif net, hors liquidités. D'autre part, une analyse financière macro-économique et de marché est menée de manière à répartir l'allocation d'actifs entre différentes thématiques d'innovation : l'innovation de produit (biens ou services), qui inclut les améliorations sensibles de design pour renouveler ou étendre la gamme existante de produits ; l'innovation de procédé, qui a vocation à réduire les coûts unitaires, ou améliorer la qualité ; l'innovation radicale qui recouvre la création de nouveaux produits (biens ou services), technologies, ou modèles économiques, qui ne concurrent pas une offre existante. La sélection de titres est ensuite effectuée selon une approche « Bottomup », qui permet de définir un univers d'émetteurs indépendamment de leur secteur ou de la conjoncture économique, en fonction d'une évaluation à long terme multicritères.
Le produit est investi de 80% à 100% de l'actif net en actions et titres assimilés cotés des marchés internationaux, y compris des marchés émergents jusqu'à 100% de l'actif net, libellés en toutes devises, dont 20% maximum de l'actif net en titres issus de petites capitalisations (inférieures à 2 milliards d'euros). L'exposition au risque actions, pourra néanmoins être augmentée ou réduite sans dépasser un minimum de 60% et un maximum de 120% de l'actif net. Le produit peut également investir jusqu'à 20% de l'actif net en obligations, titres de créance, et instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics ou privés de toute zone géographique dont les pays émergents, de qualité équivalente à « investment grade », selon les agences de notation indépendantes ou bénéficiant d'une notation interne, étant entendu que la société de gestion ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences de notation. La sensibilité moyenne du portefeuille aux taux d'intérêts et au risque de crédit est comprise entre 0 et +2,5. Le produit pourra enfin recourir aux instruments dérivés pour exposer et/ou couvrir son actif aux risques actions, taux, change et crédit, ainsi qu'aux titres intégrant des dérivés pour augmenter l'exposition actions ou pour couvrir son actif des risques actions, taux et de change. Son exposition globale pourra générer une surexposition maximale de 20% de l'actif net. Le produit est exposé à un risque de change jusqu'à 120% de l'actif net.
Affectation des revenus : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.
Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs
Autres informations :
Le dépositaire est CACEIS BANK.
D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail connect@richelieugestion.com ou sur le site internet www.richelieugestion.com.
Les renseignements sur la valeur liquidative, les scenarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.richelieugestion.com/notre-gamme/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée de 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum :	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	1 449 EUR	1 511 EUR
	Rendement annuel moyen	-85,51 %	-31,48 %
Défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	7 341 EUR	7 341 EUR
	Rendement annuel moyen	-26,59 %	- 5,99 %
Intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	10 730 EUR	15 672 EUR
	Rendement annuel moyen	7,30 %	9,40 %
Favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	14 014 EUR	18 343 EUR
	Rendement annuel moyen	40,14 %	12,90 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/12/21 - 31/12/22].
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/12/14 - 31/12/19].
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [29/10/16 - 29/10/21].

Que se passe-t-il si Richelieu Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	521 EUR	2 167 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,28 %	3,17 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,58 % avant déduction des coûts et de 9,40 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	300 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,84 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	184 EUR
Coûts de transaction	0,44 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	44 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris et de New York, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12H . Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : reclamation@richelieugestion.com, site web : https://richelieugestion.com/.

Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : https://richelieugestion.com/finance-durable/

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet Richelieu Gestion suivant : https://richelieugestion.com/notre-gamme/richelieu-global-innovation-r-eur-fr0014006st3/

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Changements intervenus au cours de l'année 2022 - 2023

Modifications affectant l'OPCVM

- 31/01/2022 : Date de création du fonds.

- 31/10/2022 : Précision de la limite d'engagement global du FCP à hauteur de la limite réglementaire maximale soit 200% de l'actif net.

- 07/03/2023 :
    - Refonte des DIC PRIIPS selon nouvelle réglementation et ajout de l'annexe SFDR.

3. RAPPORT DE GESTION

Point Marché

Quelques semaines après le lancement du fonds fin janvier 2022, la guerre entre la Russie et l'Ukraine et la dernière vague de Covid-19 en Chine ont nourri un regain de volatilité sur les marchés financiers. Aux États-Unis, les investisseurs ont prêté une attention particulière à la réunion de la Réserve fédérale qui a relevé ses taux d'intérêt pour la première fois en près de quatre ans. Bien que cette décision ait été largement anticipée, le facteur le plus important a peut-être été que la banque centrale a indiqué qu'elle commencerait bientôt à réduire son bilan record de 9 000 milliards de dollars dans le but de contenir l'inflation, qui a atteint son taux le plus élevé des 40 dernières années. L'inflation est restée tout au long de l'exercice, un des principaux éléments de risque pour les investisseurs avec comme corollaire la hausse des taux des banques centrales.

En juin, La plupart des indices mondiaux étaient officiellement dans un marché baissier en raison de l'impact combiné du resserrement des conditions financières, des chiffres d'inflation élevés, et du ralentissement de la croissance économique. En termes de politique monétaire, la Fed relevait ses taux de 75 points de base, sa plus forte hausse depuis 1994. Dans le même temps, la BCE annonçait le 9 juin le début de la normalisation de sa politique monétaire avec une première hausse des taux de 25 points de base en juillet tout en mettant fin à son programme d'achat d'actifs.

Bien que les actions mondiales aient connu le pire premier semestre de l'année jamais enregistré, l'indice actions MSCI World retrouvait un chemin haussier en signant en juillet la meilleure performance en vingt mois (+7,97 %) portés par une saison de bénéfices américains meilleurs que prévu aux États-Unis et en particulier les valeurs de croissance. Durant l'été, le reprise restait très progressive en Chine avec la politique de tolérance zéro, et les menaces de crise du marché immobilier.

Puis, au début du dernier trimestre calendaire, les actions mondiales ont entamé un rebond en raison des attentes croissantes selon lesquelles la Fed américaine pourrait commencer à ralentir le rythme de son resserrement monétaire dans les mois à venir. En parallèle, les pays de l'Union européenne réduisaient d'un quart leur demande de gaz en novembre ce qui tendait à accréditer la thèse selon laquelle la zone parvenait à réduire sa dépendance à l'égard de l'énergie russe depuis le début de la guerre. Enfin, les autorités chinoises décidaient de mettre fin à la stratégie zéro Covid faisant naître l'espoir d'une reprise rapide, comme celle qui fut constatée dans les autres zones en sortie de pandémie. La réouverture de la Chine et la baisse des prix du gaz ont ainsi contribué à affaiblir le scénario de récession en Europe qui prévalait chez la plupart des économistes fin 2022. En effet, la réouverture de la Chine donnait un coup de pouce supplémentaire à l'Europe, où environ 10 % des revenus des sociétés sont réalisées avec l'empire du milieu.

En fin d'année 2022, la FED devenait tiraillée entre son mandat de ramener l'inflation à son objectif de 2 % et ne pas pousser l'économie américaine vers une sévère récession. Côté entreprises, les résultats du quatrième trimestre ressortaient mitigés, en cause les hausses de coûts et les craintes de récession pesant sur les prévisions. En Europe, l'équilibre demeurait aussi précaire avec d'un côté des données d'inflation suggérant des actions plus fermes des banques centrales, soit un facteur négatif pour les valorisations d'actifs, et de l'autre côté, des résultats d'entreprises assez résilients.

En mars 2023, les déboires issus des établissements financiers tels que Silicon Valley Bank, Signature Bank et Credit Suisse ont semé un vent de panique mondial au sein du secteur bancaire. Après deux semaines de tempête, les actions rapides des autorités et des grandes banques ont permis d'apaiser la crise de défiance qui s'était instaurée. Si bien qu'au fur et à mesure de la détente des tensions du secteur bancaire, les investisseurs se sont montrés plus optimistes et les marchés ont repris un chemin haussier. Ce rebond de début d'année calendaire permettait ainsi à l'indice Bloomberg World Large & Mid Cap de rattraper une partie de la baisse constatée en 2022, et terminer l'exercice en retrait de 8,2 % en USD et de 5,2 % en EUR.

Point Gestion

Richelieu Global Innovation est un fonds actions investi dans les sociétés internationales de tous secteurs dont l'innovation est au cœur de leur modèle économique. L'innovation se définit comme le processus qu'un individu ou une organisation entreprend pour conceptualiser de nouveaux produits, processus et idées, ou pour aborder des produits, processus et idées existants. Deux types d'innovations ont été identifiés : produits (intègre des entreprises offrant des changements significatifs de design de biens ou services) et procédés (amélioration constante de l'efficacité des processus).

L'allocation d'actifs s'effectue entre les zones géographiques et les types d'innovation. La répartition géographique est définie selon les attentes du cycle économique, des évolutions de politique monétaire, de la dynamique géographique et des décisions budgétaires de chacune des trois zones (Amérique du nord, Reste du monde, et Europe).

Le fonds intègre des critères extra-financiers dits ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans chacune de ses trois zones géographiques et selon une approche « *best-in-class* », excluant ainsi les 20 % d'émetteurs ayant obtenu la moins bonne notation extra-financière au sein de chaque secteur. La part du fonds devant respecter les critères ESG est fixée à 90 % minimum de son actif net hors liquidités et assimilés.

Durant la première année fiscale du fonds, de fin mars 2022 et à fin mars 2023, la valeur nette des parts du fonds affiche une performance en retrait par rapport à son indice de référence, le Bloomberg World Large & Mid Cap NR Index (voir tableau ci-dessous). Les porteurs des parts libellées en euros ont également bénéficié d'une revalorisation d'un peu plus de 3 % par rapport au dollar américain.

Tableau récapitulatif de la performance des parts du fonds Richelieu Global Innovation du 31/01/2022 au 31/03/2023

ISIN	Libellé	Taux change	Indice de référence	Encours en devise de la part	Nombre de parts	VL en devise de la part	Perf.
FR0014006ST3	RICHELIEU GLOBAL INNOV-REUR	1	**Bloomberg World Large & Mid Cap NR Index**	1,719,542.45	20,146.50	85.35	-14.7%
FR0014006SX5	RICHELIEU GLOBAL INNOV-RUSDA	0.92		44,752.94	541.00	82.72	-17.3%
FR0014006SU1	RICHELIEU GLOBAL INNOV-IEURA	1		629,700.58	7.30	86248.53	-13.8%
FR0014006SV9	RICHELIEU GLOBAL INNOV-FEURA	1		6,310,817.40	73,478.73	85.88	-14.1%
FR0014006SW7	RICHELIEU GLOBAL INNOV-FN	1		432.12	5.00	86.42	-13.6%
	Bloomberg World Large & Mid Cap NR Index USD						**-8.2%**
	Bloomberg World Large & Mid Cap NR Index (contrevalorisé EUR)						**-5.3%**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPCVM.

Contributions du fonds Richelieu Global Innovation

Compte tenu de la surexposition du fonds aux secteurs Technologique et Services aux communications, deux segments ayant connu une baisse plus forte que celle de l'indice, la valeur liquidative du fonds Richelieu Global Innovation a sous-performé son indicateur de référence, le Bloomberg World Large & Mid Cap dividendes réinvestis. Par ailleurs, les déboires de SVB Financial ont pesé négativement au sein des titres détenus au sein du secteur financier. La poche innovation de produits (Biogen aux Etats-Unis, AstraZeneca en Europe, et UOB en Asie) qui a contribué moins négativement que son homologue de procédés.

Spécifiquement, les meilleurs contributeurs à la performance ont été : Parsons Corp, Schlumberger, Biogen, Hexcel et Mobileye Globa. Et les détracteurs à la performance ont été : SVB Financial, Lion Electric, Affirm Holdings, JD.com et Embracer.

Prospectif

Trois principaux catalyseurs ont été identifiés à la clôture de l'exercice : l'inflation, les taux d'intérêt, et le coup d'envoi de la période des résultats du premier trimestre. La Fed atteint un point critique dans sa lutte contre l'inflation, et les prochains mois seront déterminants afin de constater si l'économie américaine peut atterrir en douceur sans entrer en récession. Récemment, le marché du logement américain a considérablement ralenti, et l'activité manufacturière a chuté. Le modèle prédictif de la Fed de New York s'attend à une probabilité de 54,5 % de voir l'économie américaine plonger en récession d'ici 12 mois. Les prochaines données détermineront la marge de manœuvre de la Fed et si elle peut éviter un atterrissage dur de l'économie. La situation diffère en Europe puisque la BCE n'a pas atteint ce point critique. Les marchés restent focalisés sur l'impact des hausses de taux sur l'économie et si ces hausses jugulent correctement l'inflation.

Les attentes de bénéfices pour le premier trimestre aux US ont été considérablement revues en baisse au cours des derniers mois. Les investisseurs pourront alors bientôt juger si ces révisions ont été adéquates et seront attentifs aux prévisions émises par les entreprises pour l'année en cours afin d'estimer si le pire est derrière. Les attentes pour le dernier trimestre semblent particulièrement optimistes. En Europe, les prévisions ont peu évolué dernièrement, si bien qu'à environ 13x ses bénéfices nets, le multiple de valorisation de l'indice demeure inférieur à sa moyenne long-terme (c.14x). Pour autant, trois secteurs « value cycliques » représentant c.20 % de l'indice, l'automobile, les banques, et l'énergie se négocient à c.6x leurs profits estimés, plutôt en bas de fourchette.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AFFIRM HOLDINGS INC	496 315,81	172 830,41
DEERE & CO	316 048,64	208 443,68
APPLE INC	469 213,31	38 294,07
UPM-KYMMENE OY	346 440,86	125 968,00
NVIDIA CORP	312 451,52	124 605,74
Meta Platforms - A	385 137,36	43 471,83
BIOGEN IDEC INC	279 534,54	143 752,31
AMAZON.COM INC	412 169,64	
SHOPIFY INC - CLASS A	206 906,49	201 069,36
AM MSCI CHIN ESG LEAD SEL UCITS ETF DR C	317 889,28	65 701,72

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :**
  - o Change à terme :
  - o Future :
  - o Options :
  - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – RÈGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

POLITIQUES DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES FOURNISSANT LE SERVICE D'EXECUTION D'ORDRE ET FOURNISSANT LE SERVICE D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT

Richelieu Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM.

De plus, Richelieu Gestion a recours à des services de recherche externes afin de l'aider dans l'identification des meilleures opportunités d'investissement pour sa gestion.

Les politiques de sélection et d'évaluation des intermédiaires sont disponibles sur le site internet **www.richelieugestion.com**.

Vous trouverez sur ce même site le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi conformément aux dispositions de l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF.

INFORMATIONS SUR LES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG) / REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8 :

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

POLITIQUE DE REMUNERATION

La politique de rémunération de Richelieu Gestion est conforme à la Directive 2014/91/EU du 23 juillet 2014, dite « OPCVM 5 » portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).
Elle est consultable sur notre site internet http://www.richelieugestion.com

Montants des rémunérations versées en 2022 :

- Rémunération fixe brute 2022 pour l'ensemble des collaborateurs de la SGP : 2 413 171€
  - Dont 1 819 732 € pour les preneurs de risques significatifs (MRT)

- Bonus brut versé en 2023 au titre de 2022 : 394 000 €
  - Dont 351 000 € versés aux preneurs de risques significatifs (MRT). L'intégralité du bonus a été versé, il n'y a pas de partie différée (application du principe de proportionnalité).

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement
RICHELIEU GLOBAL INNOVATION

1-3-5, rue Paul Cézanne - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 14 mois et un jour clos le 31 mars 2023

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif RICHELIEU GLOBAL INNOVATION constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice de 14 mois et un jour clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Pascal Lagand
Associé

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/03/2023 *en* EUR

ACTIF

	31/03/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	
DÉPÔTS	
INSTRUMENTS FINANCIERS	**8 694 118,36**
Actions et valeurs assimilées	**8 489 673,06**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	8 489 673,06
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances négociables	
Autres titres de créances	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Organismes de placement collectif	**204 445,30**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	204 445,30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	
Autres organismes non européens	
Opérations temporaires sur titres	
Créances représentatives de titres reçus en pension	
Créances représentatives de titres prêtés	
Titres empruntés	
Titres donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Instruments financiers à terme	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	
Autres opérations	
Autres instruments financiers	
CRÉANCES	**7 346,92**
Opérations de change à terme de devises	
Autres	7 346,92
COMPTES FINANCIERS	**195 073,75**
Liquidités	195 073,75
TOTAL DE L'ACTIF	**8 896 539,03**

PASSIF

	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES	
Capital	8 845 995,17
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	
Report à nouveau (a)	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-109 061,70
Résultat de l'exercice (a,b)	-35 249,02
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**8 701 684,45**
* *Montant représentatif de l'actif net*	
INSTRUMENTS FINANCIERS	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	
Dettes représentatives de titres empruntés	
Autres opérations temporaires	
Instruments financiers à terme	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	
Autres opérations	
DETTES	**28 417,08**
Opérations de change à terme de devises	
Autres	28 417,08
COMPTES FINANCIERS	**166 437,50**
Concours bancaires courants	166 437,50
Emprunts	
TOTAL DU PASSIF	**8 896 539,03**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	
AUTRES OPÉRATIONS	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	

COMPTE DE RESULTAT AU 31/03/2023 *en* EUR

	31/03/2023
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 237,01
Produits sur actions et valeurs assimilées	59 890,47
Produits sur obligations et valeurs assimilées	
Produits sur titres de créances	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	
Produits sur instruments financiers à terme	
Autres produits financiers	
TOTAL (1)	**62 127,48**
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur dettes financières	2 164,51
Autres charges financières	
TOTAL (2)	**2 164,51**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**59 962,97**
Autres produits (3)	
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	90 984,38
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-31 021,41**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-4 227,61
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-35 249,02**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
Le premier exercice clos au 31 mars 2023 a une durée exceptionnelle de 14 mois et 1 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0014006SW7 - Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION FONDATEUR : Taux de frais maximum de 0,5%
FR0014006SV9 - Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION F : Taux de frais maximum de 1,20%
FR0014006SU1 - Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION I : Taux de frais maximum de 0,9%
FR0014006SX5 - Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION R USD : Taux de frais maximum de 1,80%
FR0014006ST3 - Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION R : Taux de frais maximum de 1,80%

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION F	Capitalisation	Capitalisation
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION FONDATEUR	Capitalisation	Capitalisation
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION I	Capitalisation	Capitalisation
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION R	Capitalisation	Capitalisation
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION R USD	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/03/2023 *en* EUR

	31/03/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	9 912 159,76
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-872 331,63
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	175 521,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-519 386,01
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	196 508,20
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-46 990,75
Frais de transactions	-18 139,04
Différences de change	-62 431,35
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-32 204,69
Différence d'estimation exercice N	*-32 204,69*
Différence d'estimation exercice N-1	
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	
Différence d'estimation exercice N	
Différence d'estimation exercice N-1	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-31 021,41
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	
Autres éléments	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**8 701 684,45**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							195 073,75	2,24
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							166 437,50	1,91
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	195 073,75	2,24								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	166 437,50	1,91								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 SGD		Devise 3 SEK		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	5 637 316,70	64,78	427 281,91	4,91	310 782,00	3,57	904 364,80	10,39
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	204 445,30	2,35						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	2 161,70	0,02					463,86	0,01
Comptes financiers	195 073,75	2,24						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	4 721,36
	Coupons et dividendes en espèces	2 625,56
TOTAL DES CRÉANCES		**7 346,92**
DETTES		
	Rachats à payer	18 902,30
	Frais de gestion fixe	9 444,07
	Frais de gestion variable	70,71
TOTAL DES DETTES		**28 417,08**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-21 070,16**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION F		
Parts souscrites durant l'exercice	82 791,807	7 200 416,25
Parts rachetées durant l'exercice	-9 313,077	-777 868,03
Solde net des souscriptions/rachats	73 478,730	6 422 548,22
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	73 478,730	
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION FONDATEUR		
Parts souscrites durant l'exercice	5,000	500,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	5,000	500,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5,000	
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION I		
Parts souscrites durant l'exercice	8,301	780 512,60
Parts rachetées durant l'exercice	-1,000	-87 685,89
Solde net des souscriptions/rachats	7,301	692 826,71
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7,301	
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION R		
Parts souscrites durant l'exercice	20 223,500	1 888 859,25
Parts rachetées durant l'exercice	-77,000	-6 777,71
Solde net des souscriptions/rachats	20 146,500	1 882 081,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20 146,500	
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION R USD		
Parts souscrites durant l'exercice	541,000	41 871,66
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	541,000	41 871,66
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	541,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION F Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION FONDATEUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION I Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION R Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION R USD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2023
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION F	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	51 400,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	70,71
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION FONDATEUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,69
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 002,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	34 371,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	31/03/2023
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION R USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	134,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2023
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	
Résultat	-35 249,02
Résultat avant acompte(s)	
Total	**-35 249,02**

	31/03/2023
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION F	
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	-19 604,73
Total	**-19 604,73**

	31/03/2023
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION FONDATEUR	
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	1,58
Total	**1,58**

	31/03/2023
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION I	
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	783,46
Total	**783,46**

	31/03/2023
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION R	
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	-16 044,58
Total	**-16 044,58**

	31/03/2023
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION R USD	
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	-384,75
Total	**-384,75**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/03/2023
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-109 061,70
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	
Total	**-109 061,70**

	31/03/2023
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION F	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	-79 180,92
Total	**-79 180,92**

	31/03/2023
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION FONDATEUR	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	-5,31
Total	**-5,31**

	31/03/2023
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION I	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	-7 930,39
Total	**-7 930,39**

	31/03/2023
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION R	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	-21 432,79
Total	**-21 432,79**

	31/03/2023
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION R USD	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	-512,29
Total	**-512,29**

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2023
Actif net Global en EUR	**8 701 684,45**
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION F en EUR	
Actif net	6 310 817,40
Nombre de titres	73 478,730
Valeur liquidative unitaire	85,88
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,07
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,26
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION FONDATEUR en EUR	
Actif net	432,12
Nombre de titres	5,000
Valeur liquidative unitaire	86,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,06
Capitalisation unitaire sur résultat	0,31
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION I en EUR	
Actif net	629 700,58
Nombre de titres	7,301
Valeur liquidative unitaire	86 248,53
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1 086,20
Capitalisation unitaire sur résultat	107,30
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION R en EUR	
Actif net	1 719 542,45
Nombre de titres	20 146,500
Valeur liquidative unitaire	85,35
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,06
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,79
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION R USD en USD	
Actif net en USD	44 752,94
Nombre de titres	541,000
Valeur liquidative unitaire en USD	82,72
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	-0,94
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-0,71

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	4 855	182 936,40	2,10
TOTAL ALLEMAGNE			**182 936,40**	**2,10**
AUSTRALIE				
CSL LTD	AUD	694	123 338,80	1,41
TOTAL AUSTRALIE			**123 338,80**	**1,41**
CANADA				
KINAXIS INC	CAD	2 361	297 961,14	3,42
LION ELECTRIC CO/THE	USD	113 792	194 811,65	2,24
NOUVEAU MONDE GRAPHITE INC	USD	48 397	228 520,97	2,63
TOTAL CANADA			**721 293,76**	**8,29**
ESPAGNE				
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	11 150	235 153,50	2,70
TOTAL ESPAGNE			**235 153,50**	**2,70**
ETATS-UNIS				
3D SYSTEMS CORP	USD	14 286	140 959,93	1,62
AFFIRM HOLDINGS INC	USD	19 939	206 831,91	2,38
ALPHABET- A	USD	3 535	337 507,98	3,88
AMAZON.COM INC	USD	4 064	386 368,96	4,44
APPLE INC	USD	3 102	470 817,62	5,41
AVERY DENNISON	USD	1 367	225 134,44	2,59
BIOGEN IDEC INC	USD	858	219 568,08	2,52
DEERE & CO	USD	367	139 469,80	1,60
GENERAL MOTORS CO	USD	6 224	210 130,54	2,41
HEXCEL CORP	USD	3 599	226 086,57	2,60
IBM	USD	1 950	235 285,10	2,70
INTEGRAL AD SCIENCE HOLDING	USD	18 670	245 221,50	2,82
LOOP INDUSTRIES INC	USD	31 755	100 545,08	1,16
Meta Platforms - A	USD	2 059	401 660,88	4,62
NVIDIA CORP	USD	1 107	283 023,97	3,26
SCHLUMBERGER LTD	USD	4 956	223 976,81	2,57
SUNRUN INC	USD	10 252	190 140,18	2,18
TOTAL ETATS-UNIS			**4 242 729,35**	**48,76**
FINLANDE				
UPM-KYMMENE OY	EUR	6 825	211 233,75	2,43
TOTAL FINLANDE			**211 233,75**	**2,43**
ILES CAIMANS				
JD.COM INC - CL A	HKD	3 795	76 535,87	0,88
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	2 968	134 261,32	1,54
TOTAL ILES CAIMANS			**210 797,19**	**2,42**
ISRAEL				
MOBILEYE GLOBAL INC-A	USD	6 655	265 048,41	3,05
TOTAL ISRAEL			**265 048,41**	**3,05**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALIE				
FINECOBANK SPA	EUR	14 300	202 202,00	2,32
TOTAL ITALIE			**202 202,00**	**2,32**
JAPON				
KOMATSU LTD-ADR	USD	11 734	268 279,77	3,09
SONY GROUP -SPONSORED ADR	USD	2 360	196 911,04	2,26
TOTAL JAPON			**465 190,81**	**5,35**
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	335	209 442,00	2,41
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	12 000	168 960,00	1,94
TOTAL PAYS-BAS			**378 402,00**	**4,35**
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	2 130	272 267,67	3,13
TOTAL ROYAUME-UNI			**272 267,67**	**3,13**
SINGAPOUR				
DBS GROUP HOLDINGS LTD LOCAL	SGD	9 530	217 715,47	2,50
UNITED OVS BANK	SGD	10 172	209 566,44	2,41
TOTAL SINGAPOUR			**427 281,91**	**4,91**
SUEDE				
HEXAGON AB-B SHS	SEK	13 000	137 142,73	1,57
SANDVIK AB	SEK	8 900	173 639,27	2,00
TOTAL SUEDE			**310 782,00**	**3,57**
TAIWAN				
TAIWAN SEMICONDUCTOR SP ADR	USD	2 815	241 015,51	2,77
TOTAL TAIWAN			**241 015,51**	**2,77**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**8 489 673,06**	**97,56**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**8 489 673,06**	**97,56**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
LUXEMBOURG				
AM MSCI CHIN ESG LEAD SEL UCITS ETF DR C	USD	6 595	204 445,30	2,35
TOTAL LUXEMBOURG			**204 445,30**	**2,35**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**204 445,30**	**2,35**
TOTAL Organismes de placement collectif			**204 445,30**	**2,35**
Créances			**7 346,92**	**0,09**
Dettes			**-28 417,08**	**-0,33**
Comptes financiers			**28 636,25**	**0,33**
Actif net			**8 701 684,45**	**100,00**

Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION F	**EUR**	**73 478,730**	**85,88**
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION R	**EUR**	**20 146,500**	**85,35**
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION I	**EUR**	**7,301**	**86 248,53**
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION FONDATEUR	**EUR**	**5,000**	**86,42**
Part RICHELIEU GLOBAL INNOVATION R USD	**USD**	**541,000**	**82,72**

7. ANNEXE(S)

Richelieu Gestion

Document d'Informations Clés

Richelieu Global Innovation R USD - ISIN : FR0014006SX5

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Richelieu Global Innovation R USD
Code ISIN : FR0014006SX5
Nom de l'initiateur : Richelieu Gestion
Site Web : https://richelieugestion.com/
Appelez le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Gestion est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 29/03/2023

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).
Durée : Le produit a été créé le 31 janvier 2022 pour une durée de 99 ans.
Objectif : L'objectif du produit est de rechercher, dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire, une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indice de référence, l'indice Bloomberg WorldLarge & Mid Cap NR Index, sur la durée de placement recommandée en investissant dans des sociétés cotées sur les marchés internationaux. Les sociétés seront sélectionnées sur la base de critères extra-financiers ESG(Environnement, Social, Gouvernance).
La classification du produit est "actions internationales", ce qui signifie que le produit est en permanence exposé à hauteur de 60% minimum de l'actif net aux marchés actions internationales.
La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg World Large & MidCap NR Index (dividendes réinvestis, ticker WORLDN), représentatif des marchés actions mondiaux. Il est libellé en dollar US et fait l'objet d'une conversion en euro aux fins de comparaison avec les catégories de parts libellées en euro.
La stratégie d'investissement ciblera des sociétés innovantes et actrices des innovations scientifiques, technologiques ou sociétales en cours ou à venir. La stratégie repose, d'une part, sur une analyse extra-financière ESG à travers les critères suivants : Environnement : émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité… ; Social : gestion des carrières, promotion du développement économique et social… ; Gouvernance : indépendance de l'organe de surveillance, prévention de la corruption…. Cette analyse consiste en une approche « Best in Class » retenant, au sein de l'univers d'investissement éligible, les 80% des émetteurs de chaque secteur ayant obtenu la meilleure notation ESG et excluant les 20% les moins bien notés. La part du produit devant respecter les critères ESG est fixée à 90% minimum de l'actif net, hors liquidités. D'autre part, une analyse financière macro-économique et de marché est menée de manière à répartir l'allocation d'actifs entre différentes thématiques d'innovation : l'innovation de produit (biens ou services), qui inclut les améliorations sensibles de design pour renouveler ou étendre la gamme existante de produits ; l'innovation de procédé, qui a vocation à réduire les coûts unitaires, ou améliorer la qualité ; l'innovation radicale qui recouvre la création de nouveaux produits (biens ou services),technologies, ou modèles économiques, qui ne concurrent pas une offre existante. La sélection de titres est ensuite effectuée selon une approche « Bottomup », qui permet de définir un univers d'émetteurs indépendamment de leur secteur ou de la conjoncture économique, en fonction d'une évaluation à long terme multicritères.
Le produit est investi de 80% à 100% de l'actif net en actions et titres assimilés cotés des marchés internationaux, y compris des marchés émergents jusqu'à 100% de l'actif net, libellés en toutes devises, dont 20% maximum de l'actif net en titres issus de petites capitalisations (inférieures à 2 milliards d'euros). L'exposition au risque actions, pourra néanmoins être augmentée ou réduite sans dépasser un minimum de 60% et un maximum de 120% de l'actif net. Le produit peut également investir jusqu'à 20% de l'actif net en obligations, titres de créance, et instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics ou privés de toute zone géographique dont les pays émergents, de qualité équivalente à « investment grade », selon les agences de notation indépendantes ou bénéficiant d'une notation interne, étant entendu que la société de gestion ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences de notation. La sensibilité moyenne du portefeuille aux taux d'intérêts et au risque de crédit est comprise entre 0 et +2,5. Le produit pourra enfin recourir aux instruments dérivés pour exposer et/ou couvrir son actif aux risques actions, taux, change et crédit, ainsi qu'aux titres intégrant des dérivés pour augmenter l'exposition actions ou pour couvrir son actif des risques actions, taux et de change. Son exposition globale pourra générer une surexposition maximale de 20% de l'actif net. Le produit est exposé à un risque de change jusqu'à 120% de l'actif net.
Affectation des revenus : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.
Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs
Autres informations :
Le dépositaire est CACEIS BANK.
D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail connect@richelieugestion.com ou sur le site internet www.richelieugestion.com.
Les renseignements sur la valeur liquidative, les scenarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.richelieugestion.com/notre-gamme/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 USD Période de détention recommandée de 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum :	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	1 674 USD	1 683 USD
	Rendement annuel moyen	-83,26 %	-29,98 %
Défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	6 560 USD	6 887 USD
	Rendement annuel moyen	-34,40 %	- 7,19 %
Intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	10 466 USD	14 538 USD
	Rendement annuel moyen	4,66 %	7,77 %
Favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	15 009 USD	19 307 USD
	Rendement annuel moyen	50,09 %	14,06 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/12/21 - 31/12/22].
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/12/14 - 31/12/19].
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [29/10/16 - 29/10/21].

Que se passe-t-il si Richelieu Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 USD sont investis

Investissement de 10 000 USD	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	520 USD	2 026 USD
Incidence des coûts annuels (*)	5,27 %	3,12 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,89 % avant déduction des coûts et de 7,77 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	300 USD
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,83 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	183 USD
Coûts de transaction	0,44 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	44 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	0 USD

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris et de New York, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12H . Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : reclamation@richelieugestion.com, site web : https://richelieugestion.com/.

Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : https://richelieugestion.com/finance-durable/

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet Richelieu Gestion suivant : https://richelieugestion.com/notre-gamme/richelieu-global-innovation-r-usd-fr0014006sx5/

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.

Richelieu Gestion

Document d'Informations Clés

Richelieu Global Innovation I - ISIN : FR0014006SU1

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Richelieu Global Innovation I
Code ISIN :	FR0014006SU1
Nom de l'initiateur :	Richelieu Gestion
Site Web :	https://richelieugestion.com/

Appelez le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Gestion est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 29/03/2023

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).
Durée : Le produit a été créé le 31 janvier 2022 pour une durée de 99 ans.
Objectif : L'objectif du produit est de rechercher, dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire, une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indice de référence, l'indice Bloomberg WorldLarge & Mid Cap NR Index, sur la durée de placement recommandée en investissant dans des sociétés cotées sur les marchés internationaux. Les sociétés seront sélectionnées sur la base de critères extra-financiers ESG(Environnement, Social, Gouvernance).
La classification du produit est "actions internationales", ce qui signifie que le produit est en permanence exposé à hauteur de 60% minimum de l'actif net aux marchés actions internationales.
La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg World Large & MidCap NR Index (dividendes réinvestis, ticker WORLDN), représentatif des marchés actions mondiaux. Il est libellé en dollar US et fait l'objet d'une conversion en euro aux fins de comparaison avec les catégories de parts libellées en euro.
La stratégie d'investissement ciblera des sociétés innovantes et actrices des innovations scientifiques, technologiques ou sociétales en cours ou à venir. La stratégie repose, d'une part, sur une analyse extra-financière ESG à travers les critères suivants : Environnement : émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité… ; Social : gestion des carrières, promotion du développement économique et social… ; Gouvernance : indépendance de l'organe de surveillance, prévention de la corruption…. Cette analyse consiste en une approche « Best in Class » retenant, au sein de l'univers d'investissement éligible, les 80% des émetteurs de chaque secteur ayant obtenu la meilleure notation ESG et excluant les 20% les moins bien notés. La part du produit devant respecter les critères ESG est fixée à 90% minimum de l'actif net, hors liquidités. D'autre part, une analyse financière macro-économique et de marché est menée de manière à répartir l'allocation d'actifs entre différentes thématiques d'innovation : l'innovation de produit (biens ou services), qui inclut les améliorations sensibles de design pour renouveler ou étendre la gamme existante de produits ; l'innovation de procédé, qui a vocation à réduire les coûts unitaires, ou améliorer la qualité ; l'innovation radicale qui recouvre la création de nouveaux produits (biens ou services),technologies, ou modèles économiques, qui ne concurrent pas une offre existante. La sélection de titres est ensuite effectuée selon une approche « Bottomup », qui permet de définir un univers d'émetteurs indépendamment de leur secteur ou de la conjoncture économique, en fonction d'une évaluation à long terme multicritères.
Le produit est investi de 80% à 100% de l'actif net en actions et titres assimilés cotés des marchés internationaux, y compris des marchés émergents jusqu'à 100% de l'actif net, libellés en toutes devises, dont 20% maximum de l'actif net en titres issus de petites capitalisations (inférieures à 2 milliards d'euros). L'exposition au risque actions, pourra néanmoins être augmentée ou réduite sans dépasser un minimum de 60% et un maximum de 120% de l'actif net. Le produit peut également investir jusqu'à 20% de l'actif net en obligations, titres de créance, et instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics ou privés de toute zone géographique dont les pays émergents, de qualité équivalente à « investment grade », selon les agences de notation indépendantes ou bénéficiant d'une notation interne, étant entendu que la société de gestion ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences de notation. La sensibilité moyenne du portefeuille aux taux d'intérêts et au risque de crédit est comprise entre 0 et +2,5. Le produit pourra enfin recourir aux instruments dérivés pour exposer et/ou couvrir son actif aux risques actions, taux, change et crédit, ainsi qu'aux titres intégrant des dérivés pour augmenter l'exposition actions ou pour couvrir son actif des risques actions, taux et de change. Son exposition globale pourra générer une surexposition maximale de 20% de l'actif net. Le produit est exposé à un risque de change jusqu'à 120% de l'actif net.
Affectation des revenus : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.
Investisseurs de détail visés : Investisseurs institutionnels
Autres informations :
Le dépositaire est CACEIS BANK.
D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail connect@richelieugestion.com ou sur le site internet www.richelieugestion.com.
Les renseignements sur la valeur liquidative, les scenarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.richelieugestion.com/notre-gamme/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée de 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum :	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	1 449 EUR	1 511 EUR
	Rendement annuel moyen	-85,51 %	-31,48 %
Défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	7 402 EUR	7 404 EUR
	Rendement annuel moyen	-25,98 %	- 5,84 %
Intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	10 730 EUR	15 672 EUR
	Rendement annuel moyen	7,30 %	9,40 %
Favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	14 014 EUR	18 343 EUR
	Rendement annuel moyen	40,14 %	12,90 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/12/21 - 31/12/22].
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/12/14 - 31/12/19].
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [29/10/16 - 29/10/21].

Que se passe-t-il si Richelieu Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	433 EUR	1 407 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	4,38 %	2,18 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,58 % avant déduction des coûts et de 9,40 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	300 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,93 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	93 EUR
Coûts de transaction	0,44 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	44 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris et de New York, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12H . Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : reclamation@richelieugestion.com, site web : https://richelieugestion.com/.

Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : https://richelieugestion.com/finance-durable/

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet Richelieu Gestion suivant : https://richelieugestion.com/notre-gamme/richelieu-global-innovation-i-fr0014006su1/

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.

Richelieu Gestion

Document d'Informations Clés

Richelieu Global Innovation F - ISIN : FR0014006SV9

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Richelieu Global Innovation F
Code ISIN :	FR0014006SV9
Nom de l'initiateur :	Richelieu Gestion
Site Web :	https://richelieugestion.com/

Appelez le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Gestion est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 29/03/2023

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).
Durée : Le produit a été créé le 31 janvier 2022 pour une durée de 99 ans.
Objectif : L'objectif du produit est de rechercher, dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire, une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indice de référence, l'indice Bloomberg WorldLarge & Mid Cap NR Index, sur la durée de placement recommandée en investissant dans des sociétés cotées sur les marchés internationaux. Les sociétés seront sélectionnées sur la base de critères extra-financiers ESG(Environnement, Social, Gouvernance).
La classification du produit est "actions internationales", ce qui signifie que le produit est en permanence exposé à hauteur de 60% minimum de l'actif net aux marchés actions internationales.
La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg World Large & MidCap NR Index (dividendes réinvestis, ticker WORLDN), représentatif des marchés actions mondiaux. Il est libellé en dollar US et fait l'objet d'une conversion en euro aux fins de comparaison avec les catégories de parts libellées en euro.
La stratégie d'investissement ciblera des sociétés innovantes et actrices des innovations scientifiques, technologiques ou sociétales en cours ou à venir. La stratégie repose, d'une part, sur une analyse extra-financière ESG à travers les critères suivants : Environnement : émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité… ; Social : gestion des carrières, promotion du développement économique et social… ; Gouvernance : indépendance de l'organe de surveillance, prévention de la corruption…. Cette analyse consiste en une approche « Best in Class » retenant, au sein de l'univers d'investissement éligible, les 80% des émetteurs de chaque secteur ayant obtenu la meilleure notation ESG et excluant les 20% les moins bien notés. La part du produit devant respecter les critères ESG est fixée à 90% minimum de l'actif net, hors liquidités. D'autre part, une analyse financière macro-économique et de marché est menée de manière à répartir l'allocation d'actifs entre différentes thématiques d'innovation : l'innovation de produit (biens ou services), qui inclut les améliorations sensibles de design pour renouveler ou étendre la gamme existante de produits ; l'innovation de procédé, qui a vocation à réduire les coûts unitaires, ou améliorer la qualité ; l'innovation radicale qui recouvre la création de nouveaux produits (biens ou services),technologies, ou modèles économiques, qui ne concurrent pas une offre existante. La sélection de titres est ensuite effectuée selon une approche « Bottomup », qui permet de définir un univers d'émetteurs indépendamment de leur secteur ou de la conjoncture économique, en fonction d'une évaluation à long terme multicritères.
Le produit est investi de 80% à 100% de l'actif net en actions et titres assimilés cotés des marchés internationaux, y compris des marchés émergents jusqu'à 100% de l'actif net, libellés en toutes devises, dont 20% maximum de l'actif net en titres issus de petites capitalisations (inférieures à 2 milliards d'euros). L'exposition au risque actions, pourra néanmoins être augmentée ou réduite sans dépasser un minimum de 60% et un maximum de 120% de l'actif net. Le produit peut également investir jusqu'à 20% de l'actif net en obligations, titres de créance, et instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics ou privés de toute zone géographique dont les pays émergents, de qualité équivalente à « investment grade », selon les agences de notation indépendantes ou bénéficiant d'une notation interne, étant entendu que la société de gestion ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences de notation. La sensibilité moyenne du portefeuille aux taux d'intérêts et au risque de crédit est comprise entre 0 et +2,5. Le produit pourra enfin recourir aux instruments dérivés pour exposer et/ou couvrir son actif aux risques actions, taux, change et crédit, ainsi qu'aux titres intégrant des dérivés pour augmenter l'exposition actions ou pour couvrir son actif des risques actions, taux et de change. Son exposition globale pourra générer une surexposition maximale de 20% de l'actif net. Le produit est exposé à un risque de change jusqu'à 120% de l'actif net.
Affectation des revenus : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.
Investisseurs de détail visés : Réservé à certains intermédiaires financiers et/ou aux distributeurs désignés par la Société de Gestion et plus particulièrement aux clients sous mandat de gestion et conseil indépendant.
Autres informations :
Le dépositaire est CACEIS BANK.
D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail connect@richelieugestion.com ou sur le site internet www.richelieugestion.com.
Les renseignements sur la valeur liquidative, les scenarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.richelieugestion.com/notre-gamme/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée de 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum :	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	1 449 EUR	1 511 EUR
	Rendement annuel moyen	-85,51 %	-31,48 %
Défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	7 379 EUR	7 380 EUR
	Rendement annuel moyen	-26,21 %	- 5,90 %
Intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	10 730 EUR	15 672 EUR
	Rendement annuel moyen	7,30 %	9,40 %
Favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	14 014 EUR	18 343 EUR
	Rendement annuel moyen	40,14 %	12,90 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/12/21 - 31/12/22].
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/12/14 - 31/12/19].
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [29/10/16 - 29/10/21].

Que se passe-t-il si Richelieu Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	463 EUR	1 659 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	4,68 %	2,51 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,92 % avant déduction des coûts et de 9,40 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	300 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,23 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	123 EUR
Coûts de transaction	0,44 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	44 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris et de New York, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12H . Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : reclamation@richelieugestion.com, site web : https://richelieugestion.com/.

Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : https://richelieugestion.com/finance-durable/

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet Richelieu Gestion suivant : https://richelieugestion.com/notre-gamme/richelieu-global-innovation-f-fr0014006sv9/

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.

Richelieu Gestion

Document d'Informations Clés

Richelieu Global Innovation Fondateur - ISIN : FR0014006SW7

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Richelieu Global Innovation Fondateur
Code ISIN :	FR0014006SW7
Nom de l'initiateur :	Richelieu Gestion
Site Web :	https://richelieugestion.com/

Appelez le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Gestion est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 29/03/2023

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).
Durée : Le produit a été créé le 31 janvier 2022 pour une durée de 99 ans.
Objectif : L'objectif du produit est de rechercher, dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire, une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indice de référence, l'indice Bloomberg WorldLarge & Mid Cap NR Index, sur la durée de placement recommandée en investissant dans des sociétés cotées sur les marchés internationaux. Les sociétés seront sélectionnées sur la base de critères extra-financiers ESG(Environnement, Social, Gouvernance).
La classification du produit est "actions internationales", ce qui signifie que le produit est en permanence exposé à hauteur de 60% minimum de l'actif net aux marchés actions internationales.
La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg World Large & MidCap NR Index (dividendes réinvestis, ticker WORLDN), représentatif des marchés actions mondiaux. Il est libellé en dollar US et fait l'objet d'une conversion en euro aux fins de comparaison avec les catégories de parts libellées en euro.
La stratégie d'investissement ciblera des sociétés innovantes et actrices des innovations scientifiques, technologiques ou sociétales en cours ou à venir. La stratégie repose, d'une part, sur une analyse extra-financière ESG à travers les critères suivants : Environnement : émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité… ; Social : gestion des carrières, promotion du développement économique et social… ; Gouvernance : indépendance de l'organe de surveillance, prévention de la corruption…. Cette analyse consiste en une approche « Best in Class » retenant, au sein de l'univers d'investissement éligible, les 80% des émetteurs de chaque secteur ayant obtenu la meilleure notation ESG et excluant les 20% les moins bien notés. La part du produit devant respecter les critères ESG est fixée à 90% minimum de l'actif net, hors liquidités. D'autre part, une analyse financière macro-économique et de marché est menée de manière à répartir l'allocation d'actifs entre différentes thématiques d'innovation : l'innovation de produit (biens ou services), qui inclut les améliorations sensibles de design pour renouveler ou étendre la gamme existante de produits ; l'innovation de procédé, qui a vocation à réduire les coûts unitaires, ou améliorer la qualité ; l'innovation radicale qui recouvre la création de nouveaux produits (biens ou services),technologies, ou modèles économiques, qui ne concurrent pas une offre existante. La sélection de titres est ensuite effectuée selon une approche « Bottomup », qui permet de définir un univers d'émetteurs indépendamment de leur secteur ou de la conjoncture économique, en fonction d'une évaluation à long terme multicritères.
Le produit est investi de 80% à 100% de l'actif net en actions et titres assimilés cotés des marchés internationaux, y compris des marchés émergents jusqu'à 100% de l'actif net, libellés en toutes devises, dont 20% maximum de l'actif net en titres issus de petites capitalisations (inférieures à 2 milliards d'euros). L'exposition au risque actions, pourra néanmoins être augmentée ou réduite sans dépasser un minimum de 60% et un maximum de 120% de l'actif net. Le produit peut également investir jusqu'à 20% de l'actif net en obligations, titres de créance, et instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics ou privés de toute zone géographique dont les pays émergents, de qualité équivalente à « investment grade », selon les agences de notation indépendantes ou bénéficiant d'une notation interne, étant entendu que la société de gestion ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences de notation. La sensibilité moyenne du portefeuille aux taux d'intérêts et au risque de crédit est comprise entre 0 et +2,5. Le produit pourra enfin recourir aux instruments dérivés pour exposer et/ou couvrir son actif aux risques actions, taux, change et crédit, ainsi qu'aux titres intégrant des dérivés pour augmenter l'exposition actions ou pour couvrir son actif des risques actions, taux et de change. Son exposition globale pourra générer une surexposition maximale de 20% de l'actif net. Le produit est exposé à un risque de change jusqu'à 120% de l'actif net.
Affectation des revenus : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.
Investisseurs de détail visés : Réservé à certains intermédiaires financiers et/ou aux distributeurs désignés par la Société de Gestion.
Autres informations :
Le dépositaire est CACEIS BANK.
D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail connect@richelieugestion.com ou sur le site internet www.richelieugestion.com.
Les renseignements sur la valeur liquidative, les scenarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.richelieugestion.com/notre-gamme/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée de 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum :	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	1 419 EUR	1 479 EUR
	Rendement annuel moyen	-85,81 %	-31,76 %
Défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	7 259 EUR	7 259 EUR
	Rendement annuel moyen	-27,41 %	- 6,21 %
Intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	10 509 EUR	15 349 EUR
	Rendement annuel moyen	5,09 %	8,95 %
Favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	13 725 EUR	17 965 EUR
	Rendement annuel moyen	37,25 %	12,43 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/12/21 - 31/12/22].
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/12/14 - 31/12/19].
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [29/10/16 - 29/10/21].

Que se passe-t-il si Richelieu Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	610 EUR	1 413 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6,16 %	2,40 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,35 % avant déduction des coûts et de 8,95 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	500 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,72 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	72 EUR
Coûts de transaction	0,44 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	44 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris et de New York, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12H . Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : reclamation@richelieugestion.com, site web : https://richelieugestion.com/.

Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : https://richelieugestion.com/finance-durable/

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet Richelieu Gestion suivant : https://richelieugestion.com/notre-gamme/richelieu-global-innovation-fondateur-fr001406sw7/

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Dénomination du produit : RICHELIEU GLOBAL INNOVATION
Identifiant de l'OPCVM : 969500ZLETDERQML0K86

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ **Oui**

☐ Il a réalisé un minimum d'**investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%**

- ☐ dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé un minimum d'**investissements durables ayant un objectif social : ___%**

●○ ☒ **Non**

☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de ___% d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif social

X Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, RICHELIEU GLOBAL INNOVATION a intégré des critères liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son processus de gestion, sans se limiter à des caractéristiques environnementales et sociales précises.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

La mise en place de la notation ESG et des indicateurs de durabilité a été implémentée dans la stratégie d'investissement du fonds au moment de son lancement le 31 janvier 2022.

Une augmentation de la note ESG finale du fonds de 1.39%. La note ESG du fonds en mars 2022 était de 39.53 contre 40.08 en mars 2023.

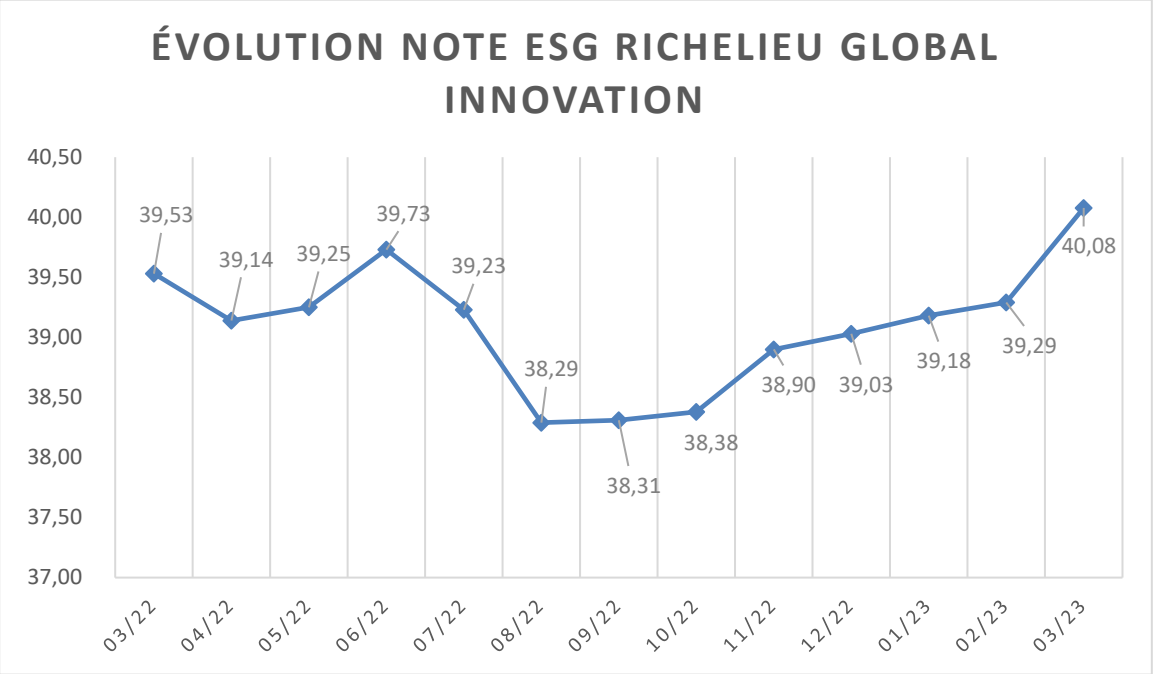

Figure 1 : Évolution de la note ESG du fonds RICHELIEU GLOBAL INNOVATION au cours de la période de référence

…et par rapport aux périodes précédentes ?

Comme précisé précédemment, la stratégie d'investissement durable du fonds RICHELIEU GLOBAL INNOVATION a été créée en Janvier 2022. Cette question est Non Applicable.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le fonds RICHELIEU GLOBAL INNOVATION promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la règlementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisé n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Le fonds RICHELIEU GLOBAL INNOVATION promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la règlementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le fonds RICHELIEU GLOBAL INNOVATION promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la règlementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le fonds RICHELIEU GLOBAL INNOVATION promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la règlementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le fonds RICHELIEU GLOBAL INNOVATION n'a pas pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur la période précédente. Cette question est Non Applicable.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements **constituant la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : De 03/2022 à 03/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
AFFIRM HOLDINGS INC	Technologies de l'information	5,39%	Etats-Unis
AMUNDI MSCI CHINA	Divers	4,72%	Chine
APPLE INC	Technologies de l'information	4,52%	Etats-Unis
LION ELECTRIC CO/THE	Industrie	4,16%	Canada
AMAZON.COM	Consommation discrétionnaire	4,15%	Etats-Unis
META PLATFORMS INC-	Services de communications	4,12%	Etats-Unis
NVIDIA CORP	Technologies de l'information	3,82%	Etats-Unis
SUNRUN INC	Industrie	3,81%	Etats-Unis
ALPHABET A	Services de communications	3,81%	Etats-Unis
UPM-KYMMENE OYJ	Matériaux	3,66%	Finlande
DEERE & CO	Industrie	3,30%	Etats-Unis
MOBILEYE GLOBAL INC-	Consommation discrétionnaire	3,21%	Etats-Unis
BIOGEN INC	Santé	3,20%	Etats-Unis
KINAXIS	Technologies de l'information	3,05%	Canada
TAIWAN	Technologies de l'information	2,87%	Etats-Unis

A noter que ces investissements ne sont pas représentatifs des positions détenues dans le fonds au cours de l'année.

Pour produire cette liste des 15 principaux investissements du fonds RICHELIEU GLOBAL INNOVATION, sur la période de référence de mars 2022 à mars 2023, la démarche est la suivante :

1. Récupérer les encours sous gestion quotidiens du fonds et la liste des montants d'ordres d'achats pour chaque société ;
2. Sommer le montant net d'achats réalisés sur une même société ;
3. Diviser ce montant net d'achats par l'encours sous gestion du fonds à la date du trade ;
4. Obtenir le pourcentage d'actif net associé à la société ;
5. Classer par ordre décroissant les investissements les plus importants de la période de référence.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'équipe de gestion a porté une attention particulière pendant toute la période de référence, à l'aide d'outils internes automatisés, afin de maintenir le taux minimum de couverture de 90% que le fonds RICHELIEU GLOBAL INNOVATION s'était fixé (hors liquidité). La part des actifs alignés avec les « #1B Autres caractéristiques E/S » promues par le produit financier a donc été durablement d'au moins 81% de l'actif net.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

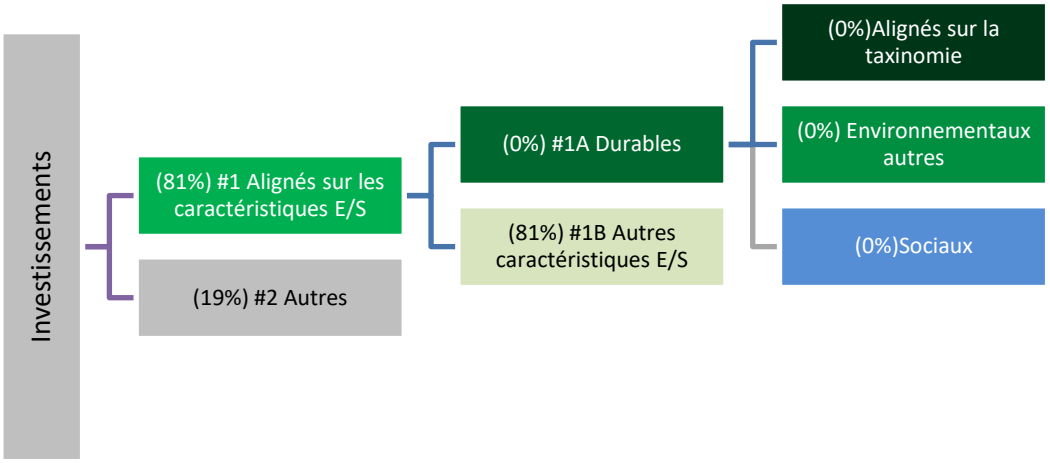

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. Cette catégorie comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, le fonds RICHELIEU GLOBAL INNOVATION ne se limite à aucun secteur d'activité en particulier. En revanche, au vu des investissements les plus importants réalisés sur la période de référence, les secteurs économiques les plus représentés sont notamment :

- L'industrie
- Services de communications
- Technologies de l'information
- Consommations discrétionnaires …

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sureté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités decontribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission degaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le fonds RICHELIEU GLOBAL INNOVATION promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la règlementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE[1] ?

☐Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

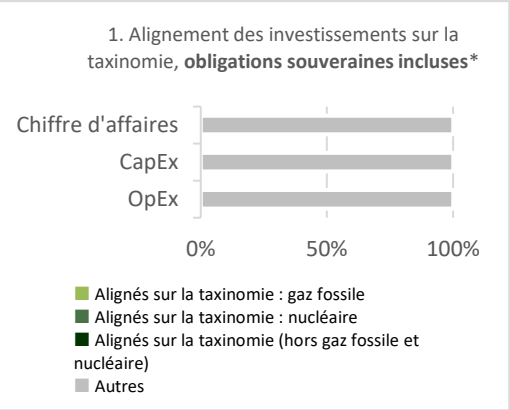

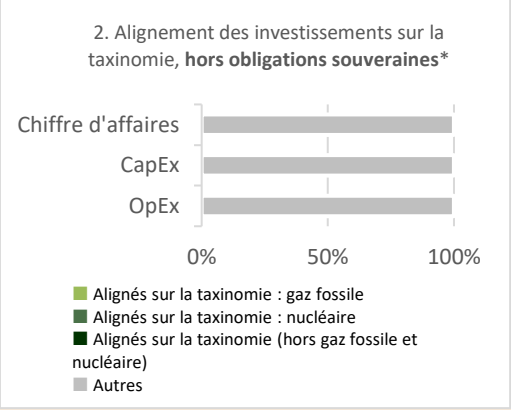

Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds RICHELIEU GLOBAL INNOVATION promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la règlementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne cause préjudice important à aucun objectif de taxonomie de l'UE - voir note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Le fonds RICHELIEU GLOBAL INNOVATION promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la règlementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle est la proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds RICHELIEU GLOBAL INNOVATION promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la règlementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le fonds RICHELIEU GLOBAL INNOVATION promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la règlementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au même titre que pour le taux minimum de couverture de 90% que le fonds RICHELIEU GLOBAL INNOVATION s'était fixé (hors liquidité), l'équipe de gestion porte toujours une attention particulière pendant toute la période de référence, à l'aide d'outils internes automatisés, afin de respecter le ratio financier lié à la détention maximale de 10% de liquidité. La part des investissements dans la catégorie « autres » n'a donc pas excédé 19% de l'actif net sur la période de référence.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Tout au long de la période de référence, l'équipe de gestion renforce ses échanges formels et informels avec les membres de la direction et du management des sociétés dans lesquelles le fonds est investi. Dans le cadre de ces discussions, des sujets liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont toujours abordés au même titre que la performance, la rentabilité et la viabilité économique de la société.

De plus, comme précisé dans l'annexe au prospectus, le fonds se laisse la possibilité d'analyser qualitativement des entreprises, afin de pallier le manque de données communiquées par les entreprises européennes. Dans ce cas, l'équipe de gestion peut être amenée à engager des discussions spécifiques avec les « Investor Relations » des sociétés concernées. Sur cette période de référence, l'équipe de gestion du fonds n'a pas eu recours à ce canal de communication pour récupérer des informations. Cette démarche permet à l'équipe de gestion de muscler son analyse extra-financière et d'attribuer une note ESG à des émetteurs non notés par

le fournisseur externe.

Pour finir, la politique d'engagement actionnariale définie au niveau de la société de gestion permet à l'équipe de gestion, par l'intermédiaire d'un prestataire tiers, de voter lors des assemblées générales des sociétés. Richelieu Gestion modifie actuellement sa politique afin d'y intégrer plus de dimensions climatiques et ESG.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le fonds RICHELIEU GLOBAL INNOVATION n'a pas d'indice de référence aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut. L'indice de référence utilisé par le fonds est le Bloomberg World Large Large & Mid Cap NR Index. Cette question est Non Applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementale sou sociales qu'il promeut.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

  Cette question est Non Applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

  Cette question est Non Applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

  Cette question est Non Applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

  Cette question est Non Applicable.